



VALBIRSE

Bévilard, le 30 juin 2020

Séance du Conseil général du 24 août 2020

## **7. Approuver le nouveau Règlement concernant le financement spécial « Renouvellement du matériel et des véhicules des sapeurs-pompiers Moron »**

### **Rapport du Conseil communal**

Ce règlement a été édicté par Bévilard à l'époque où elle était commune-siège du service de sapeurs-pompiers Moron. Le règlement a été repris tel quel en adaptant la mise en page pour Valbirse et en laissant la possibilité que d'autres communes adhèrent à notre service.

Le Conseil communal de Valbirse propose au Conseil général d'accepter la mise à jour de ce règlement.

#### **AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

Le Président

Le Secrétaire communal

Jufer Jacques-Henri

Lenweiter Thierry